

Licence Professionnelle "Mention Métiers de la gestion et de la comptabilité : gestion comptable et financière" - Parcours type Comptabilité et paie

[Accueil](#) > [Départements](#) > [GEA](#)

Formation en contrat de professionnalisation ou en contrat d'apprentissage au choix de l'entreprise

OBJECTIF

La formation en alternance est organisée autour de deux contrats, le contrat d'Apprentissage ou le contrat de Professionnalisation, dans le cadre de l'insertion en alternance. Le principe d'une formation en alternance, est d'alterner une formation générale et théorique à l'université avec une formation pratique en entreprise, dans le but de se préparer à un examen mais également apprendre les pratiques d'un métier. L'objectif d'un système de formation en alternance est l'acquisition d'une expérience professionnelle sanctionnée par un diplôme. Les étudiants à l'issue de la formation maîtriseront les fondamentaux et les outils méthodologiques nécessaires à l'exercice des différents métiers de la fonction comptable, dans des structures et des contextes divers.

[Deroulement des études](#)
[Poursuite d'étude](#)
[Projet tuteuré](#)
[Quelques exemples de projet](#)

Deroulement des études

- Alternance
 - [contrat d'apprentissage](#)
 - [contrat de professionnalisation](#)
- Développer la partie contrôle des connaissances
 - 2 notes par UE pour les modules supérieurs à 20h
 - Contrôle continu
 - Pour obtenir la licence professionnelle, il faut obtenir une moyenne générale de 10/20 et les UE4 et UE5 (appelés UE professionnelles) regroupées doivent avoir une moyenne minimum de 10/20. Cependant, si la moyenne des UE professionnelles est inférieure à 10, elle ne peut pas être compensée par la moyenne d'une autre UE (exemple : l'UE4 avec une moyenne de 8 ne peut être compensée que par l'UE5 ayant une moyenne de 12) .
 - Un rattrapage est proposé pour les UE non professionnelles uniquement.

Poursuite d'étude

La vocation d'une licence professionnelle est l'entrée dans la vie active. La plupart de nos étudiants trouvent rapidement un emploi en CDI. Toutefois, la poursuite des études est envisageable en :

- Master Comptabilité Contrôle Audit (CCA) avec passage du score.
- Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DGG)
- Master en Management des Ressources Humaines et des Organisations (RHO)

Projet tuteuré

Travail de groupe qui réunit 2 à 5 étudiants qui doivent mettre en place un projet portant sur un thème précis.

- Mettre en pratique les savoirs liés à la formation
- Développer un esprit de groupe
- Démontrer ses capacités d'autonomie, de responsabilités et d'initiative
- Valorisation d'une expérience professionnelle

Quelques exemples de projet

- Communication
- Suivi des Anciens et Remise des Diplômes
- Association des Alternants Licence Professionnelle Compta et Paye

Quelques débouchés

- Assistant comptable en entreprise ou en cabinet d'expertise comptable
- Assistante paie
- Conseillers logiciels
- Formateurs
- Adjoint au chef comptable
- Responsable de clientèle sous contrôle d'un expert-comptable
- Comptable
- Technique contrôle qualité

ADMISSION

Pour postuler il faut posséder un BAC+2 tertiaire ou être titulaire d'une L2 voire L3 issue des filières sciences économiques et sociales, désireux de se perfectionner dans la comptabilité et la paie. Le dossier de candidature est à envoyer avant le 5 avril. La date de première sélection des dossiers se fait le 15 avril. Puis les dossiers sont étudiés au fur et à mesure de leur arrivée et en fonction des places disponibles.